



Au Maroc, les zones de montagnes s'étendent sur près de 28% du territoire national. La forêt, avec 3,6 millions d'hectares, y occupe une place importante sur le plan environnemental, socio-économique et culturel et contribue à plus de 70% de la production forestière nationale tout en offrant les principales opportunités d'emploi pour les populations rurales. En outre, la montagne structure le territoire national et forme, en premier lieu, le château d'eau du pays. Ses ressources constituent, en effet, le moteur du secteur agricole et de multiples activités industrielles. Elle renferme de nombreuses potentialités agricoles, forestières, pastorales, minières qui jouent des rôles primordiaux dans la vie des populations rurales et dans l'économie du pays. Elle offre aussi une richesse culturelle, des héritages patrimoniaux amazighs, des organisations socio-institutionnelles et des pratiques ingénieuses de gestion des ressources et des affaires communes.

Certains de ses habitants ont, néanmoins, vécu et vivent encore dans un quasi-dénuement. Lieux de refuge, de marginalisation et de résistance, les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de les soumettre à la règle commune. Au-delà des aspirations légitimes et historiques des montagnards au développement, l'enjeu a toujours été de construire les structures et les outils institutionnels pour réunifier les montagnes, les campagnes et les villes autour d'un destin commun qui respecte leurs spécificités respectives.

La problématique et les enjeux liés au développement durable des zones de montagne, imposent dans ce sens une réflexion profonde sur les vecteurs de changement qui peuvent améliorer les conditions de vie des populations, et par là infléchir la tendance de la dégradation et conduire à la conservation et la gestion durable des ressources naturelles.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)